



Désastres dans le voisinage du port de Boston.

Pressé Associé. Boston, Massachusetts, 28 novembre.—Des avis apportés par des remorqueurs rentrés à midi après une tournée établie qu'environ trente-cinq bâtiments de tous genres et de toutes classes se sont échoués ou ont coulé dans le voisinage du port de Boston.

Sept grands schooners et deux chalands de Boston sont totalement perdus, et on estime que vingt-cinq ou trente personnes ont péri dans le naufrage.

On n'a trouvé qu'un cadavre jusqu'à présent. Une douzaine de cadavres flottent dans le raseau au large de Hull. Des efforts sont faits pour les recueillir.

Le vapeur Ohio, de la ligne Warren, est fortement engagé sur la côte de l'île du Spectacle. Un chenal est creusé pour le dégager. Le remorqueur de haute mer Manqua est échoué sur les rocs à l'île Rainford; il sera totalement perdu.

Les directeurs de la compagnie de navigation de Portland ont annoncé aujourd'hui à midi qu'ils n'avaient aucune information sur le vapeur Portland parti samedi soir de Boston. On avait annoncé que ce vapeur était à l'ancre dans le port de Gloucester, mais le capitaine du vapeur Gloucester qui vient de cet endroit a déclaré que le Portland ne s'y trouvait pas.

Plusieurs navires sont à l'ancre dans la baie inférieure de Boston, mais il est impossible d'apprendre leurs noms à cause du mauvais temps.

Les agents du Portland pensent que leur navire se trouve à cet endroit. Le Portland est un bon navire à fret. Vingt-cinq ou trente passagers se trouvent à bord.

Licenciement de troupes. Pressé Associé. Washington, 28 novembre.—En vue de la signature certaine d'un traité de paix le département de la guerre prend des mesures pour le licenciement de troupes. Il est probable que trente ou quarante mille volontaires seront renvoyés dans leurs foyers dès qu'il sera possible de choisir les régiments.

Le retour de troupes actuellement à Manille a été demandé à maintes reprises, mais aucun régiment ne reviendra des Philippines sans être remplacé par un autre.

Les volontaires de plusieurs régiments envoyés aux Philippines ont fait demander leur rappel par le gouvernement et les congressionnels de leurs Etats, mais les autorités du département de la guerre n'ont pu faire aucune promesse pendant les négociations de paix.

Mais l'acceptation des conditions américaines par les Espagnols écarte la possibilité d'une reprise d'hostilité, et il n'est plus maintenant nécessaire de réinstaller des garnisons dans les villes et de maintenir l'ordre dans nos nouvelles possessions.

Officiers incompetents. Pressé Associé. Washington, 28 novembre.—Le département de la marine livre aujourd'hui à la publicité le rapport de la commission d'enquête présidée par le commandant John McGowan, commission nommée pour établir les responsabilités dans l'accident arrivé aux machi-

nes du croiseur Buffalo quelques jours après son départ de New York pour rejoindre l'escadre de l'amiral Dewey aux Philippines. Le rapport établit que l'accident fut la conséquence de la négligence et de l'incompétence des mécaniciens du navire. La commission recommande un blâme au chef mécanicien Frederick Briggs et la révocation des aides-mécaniciens Frederick J. Simonda, William H. Mackey et Thomas Rodger.

Le sous-secrétaire Allen a modifié la décision de la commission de façon à maintenir dans le service les trois aides-mécaniciens, mais il leur a donné d'autres emplois.

Rumeur de la mort du général Maximo Gomez. Pressé Associé. New York, 28 novembre.—Les membres de la commission cubaine actuellement à New York n'ont reçu aucun avis relatif à la mort du général Maximo Gomez. Le général de brigade Gomez, de la commission, a dit qu'il ne croyait pas à la mort de Maximo Gomez, attendu que la commission aurait été avertie la première de cet événement.

Les membres de la commission avaient l'intention de se rendre à Washington aujourd'hui, mais leur voyage est retardé à cause d'une indisposition du général Garcia, qui souffre d'une légère attaque de fièvre.

La commission américaine à l'Exposition de Paris. Pressé Associé. Chicago, Illinois, 28 novembre.—M. Peck, commissaire général des Etats-Unis à l'Exposition de Paris, annonce aujourd'hui que le major Brackett, secrétaire de la commission nommée par le Président, s'installera au bureau de New York et que les directeurs des deux importantes branches des beaux-arts et des textiles seront choisis dans l'est et s'installeront également à New York.

Le commissaire général Peck a nommé William Handy, fils du défunt commissaire spécial, le major Handy, agent spécial de la presse.

Condamnation à mort. Pressé Associé. Huntsville, Alabama, 28 novembre.—Le soldat Lindsay, du dixième régiment de cavalerie, a été condamné à mort aujourd'hui par une cour martiale.

Lindsay, un nègre, a, il y a dix jours, tué, étant ivre, un de ses camarades.

Le verdict a été approuvé par le général Wheeler, mais, d'après les règlements militaires, l'exécution n'aura pas lieu avant que le président McKinley ait signé l'arrêt de mort et fixé le jour.

Projet d'achat des Carolines par les Etats-Unis. Pressé Associé. Paris, 28 novembre.—On a vu dans les Philippines, et groupe des Salu qui acquiescent pour \$20,000,000, les américains, veulent acheter les Carolines.

Quant à la question de la dette de Cuba, elle n'a pas encore été réglée. La commission s'en occupera à la prochaine séance qui aura lieu mercredi.

Nos nouvelles possessions tropicales. Quand le nouvel ordre de choses sera établi dans les Philippines, on accordera probablement de toutes parts vers les dernières possessions de l'Océan Pacifique, les richesses des îles philippines à ce qui ont en lien lorsqu'on a découvert les champs d'or de Klondyke. Dans l'importance quel genre d'affaires un homme est engagé il a plus de succès de bon sens, de santé, mais les richesses sont sans valeur si l'on n'a pas la santé qu'il faut pour en jouir. Le Hoatter Stomach Bitter est nécessaire à presque tout le monde. Riches et pauvres sont guéris par lui de la constipation, de la dyspepsie, la débilité générale et les fièvres malariales. Les femmes qui sont nerveuses, les hommes atteints, ceux dont les nuits sont sans sommeil, devraient prendre ce Bitter de renommée universelle, s'ils veulent être guéris.

La graisse est absolument nécessaire à ceux qui sont au régime. Si elle n'est pas de bonne qualité elle peut n'être pas digérée. Alors le corps n'en absorbera pas la quantité voulue. Dans ce cas il y a inanition.

L'émulsion de Scott supplée à cette graisse, en quantité et en qualité voulues, et sous forme en quelque sorte, digérée.

Comme résultat tous les organes et les tissus sont remis en activité.

50 cts et \$1.00 chez tous les pharmaciens SCOTT & BOWNE, Chimistes, New York.

DERNIERE HEURE.

Les débats à la Chambre des Députés. Pressé Associé. Paris, France, 28 novembre.—M. de Freycinet, ministre de la guerre, a refusé aujourd'hui à la Chambre des Députés d'intervenir dans l'affaire Picquart.

La Chambre a voté un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et respectant la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire par 437 voix contre 73.

M. Bos, un radical, a ouvert les débats. Il a dit que s'il y avait eu quelque honnêteté dans le procès Dreyfus il n'y avait que des malhonnêtetés dans l'affaire Picquart.

Le député a accusé le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, qui avait, a-t-il dit, promis la révision du procès, d'avoir manqué à sa parole.

Cette remarque a causé un grand tumulte.

M. Bos a conclu en insistant pour que le gouvernement remît le procès Picquart devant une cour martiale à une date suivant la décision de la Cour de Cassation dans l'affaire de la révision du procès Dreyfus.

M. Poincaré, qui fut ministre de l'Instruction publique de 1893 à 1895, a causé une sensation en disant: Nous avons été attaqués en 1894 à propos de l'affaire Dreyfus, mais je n'avais appris cette affaire que par les journaux.

Des applaudissements frénétiques et un tumulte ont suivi cette remarque.

M. Poincaré a ajouté: La preuve de la culpabilité de Dreyfus en 1894 consistait dans le bordereau. Aucun membre du cabinet, pas même le président du conseil, n'a entendu mentionner la confession qu'aurait, allégué-t-on, faite Dreyfus au capitaine Lebrun-Renaud. (Applaudissements.)

M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, a dit: Le général Mercier a reçu cette confession.

Le général était ministre de la guerre à l'époque du procès Dreyfus.

M. Poincaré a dit ensuite: Le capitaine Lebrun-Renaud, quand il a été interrogé par le président du conseil, n'a pas mentionné la confession de Dreyfus.

Cette déclaration a provoqué des applaudissements dans toutes les parties de la salle.

Renault a peut-être rétracté depuis ses assertions. Des cris de surprise ont suivi cette remarque.

M. de Freycinet a dit: En s'assurant le pouvoir le gouvernement a trouvé les procédures terminées. Nous n'avons qu'un désir, celui de connaître la vérité.

Nous ne refusons pas de fournir à la Cour de Cassation tous les documents nécessaires, excepté ceux qui ont trait à la défense nationale.

Les tribunaux civils et militaires se partagent les affaires qui leur sont respectivement assignées, et comme ils désirent connaître la vérité il l'attendent.

Le gouvernement demande à la Chambre de respecter l'indépendance de la loi.

Après un autre appel de M. Millard pour la remise du procès Picquart M. Dupuy, président du conseil, a déclaré que l'affaire Dreyfus devait rester purement judiciaire, que c'était le seul moyen d'arriver à la vérité qu'on pouvait atteindre maintenant.

A propos des déclarations de M. Poincaré le président du conseil a demandé pour quelles raisons ce député avait attendu si longtemps avant d'étonner la Chambre par ses révélations.

Nous refusons d'ordonner la remise du procès Picquart devant une cour martiale, a déclaré M. Dupuy. Donner un tel ordre, même si nous en avions le droit, serait un coup porté au principe de la séparation de pouvoirs publics.

Il n'est pas du domaine du parlement ou du gouvernement d'établir les relations qu'il peut y avoir entre les affaires Dreyfus et Picquart. Notre intervention ne servirait qu'à embarrasser la Cour de Cassation dans ses travaux.

Nous respectons les décisions des tribunaux. Nous sommes un gouvernement respectueux de la loi et nous refusons d'être un gouvernement ayant recouru à des mesures arbitraires. (Applaudissements prolongés.)

Un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et respectant le principe de la séparation de pouvoirs judiciaires et exécutifs a été adopté, comme il est dit plus haut, par 437 voix contre 73.

Dans les couloirs de la chambre le discours de M. Dupuy était interprété comme une invitation à la Cour de Cassation de demander communication du "petit bleu" et d'autres documents relatifs à l'affaire Picquart, que le gouvernement enverrait immédiatement.

On obtiendrait ainsi indirectement la remise du procès Picquart, remise que le gouvernement a refusé d'accorder par contrainte.

On disait aussi que le président du conseil avait admis le droit du gouvernement d'intervenir à propos des agissements du général Zurlinden, mais qu'il n'avait été retenu que par la crainte d'une interruption fautive de son intervention.

Démonstration à Paris. Pressé Associé. Paris, France, 28 novembre.—Une grande démonstration en faveur du lieutenant colonel Picquart a eu lieu ce soir. Des milliers de personnes criant "conspuez Richelieu" se sont rendues à la prison de Cherche-Midi où Picquart est enfermé et ont fait une démonstration en sa faveur.

Des anti-picquartistes se sont réunis et ont fait une contre-manifestation.

Plusieurs bagarres ont eu lieu.

Athénée Louisianais. CONCOURS DE 1898. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Etude sur Chateaubriand. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1899 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura

Polynice Oil. Remède Français à l'usage externe contre l'usage externe pour son efficacité merveilleuse et incontestable.

Guérison pour Rhumatisme Lumbago Névralgie, Dyssémpatie et autres maux de tête et de dos.

Polynice Oil, le seul et unique remède mis en vente dans les Hôpitaux de Bellevue, New York, Philadelphia, Baltimore, etc., etc.

Envoi franco par la poste contre 50 cts en timbres ou mandats-poste.

Dr Alexandre, Spécialiste de Paris, 1218 G. ST. N. W., Washington, D. C.

Refuser toute bouteille ne portant pas l'adresse ci-dessus, 20 nov 1898.

été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible sur papier écolier, réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours, aura le droit de lire les manuscrits.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique, qui réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

C. LAZARD & CO., L'rd. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Canal et North Peters. 1 nov-Dim Mar-Jeu Sam

MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!! En Montres, Pendules, Diamants et autres Pierres Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaque d'innombrables dessins, Verre taillé, Canots et Ombrelles avec manches en or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statues, Portefeuilles, Crayons et Plumes en or et argent, etc. Montres, Pendules, Bijoux et Argenterie réparés, et argenterie et dorure faites avec soin. CHEZ Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS, No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL. Les ordres de la Campagne seront promptement exécutés.

Téléphonez-nous... La Cumberland Telephone & Telegraph Co. Et donnez-nous votre ordre pour un Téléphone: Chaque résidence devrait en avoir un. Aucune maison de commerce ne doit s'en passer. Tout est métallique, avec installation comportant la téléphonie à longue distance. LISEZ LES TAUX: RESIDENCE: Quatre personnes sur la même ligne, chacune... 3.00; Trois personnes sur la même ligne, chacune... 2.50; Deux personnes sur la même ligne, chacune... 2.00; Ligne directe... 1.50; Ligne directe... 1.00. POUR LE COMMERCE: Quatre personnes sur la même ligne, chacune... 4.50; Trois personnes sur la même ligne, chacune... 3.50; Deux personnes sur la même ligne, chacune... 2.50; Ligne directe... 2.00; Ligne directe... 1.50. Cumberland Telephone and Telegraph Company, CARONDELET ET PODRAS.

S. W. CLARK & FILS, Magasin Principal—621 et 626 RUE DU CANAL, Succursale—Avenues ST-CHARLES et NAPOLEON. IMPORTATEURS DE EPICERIES FINES, VINS ET LIQUEURS, Confiseries Françaises et Américaines les plus Fines, Les Meilleures Confiseries de "Mailard" et de "Lowrey" reçues fraîches toutes les semaines. Nous emballons et expédions sans frais extras.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual. DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale. Capital payé... \$500,000; Actif... \$1,007,241; Réserve... \$34,700. J. WALLACE JOHNSON, GÉRANT; CHAS. LAUDMIREY, CHAS. D. FOUCHÉ, ADJ. GÉNÉRAL.

Feuilleton L'Abeylle de la N. O. L'AMOUR VAINQUEUR. PAR JULES DE GASTYNE. CINQUIÈME PARTIE. IL Y A UNE JUSTICE! Suite. Il ne suffit donc pas, pour ne pas faire de mal aux autres, d'a-

voir des intentions loyales et droites? Il faut aussi ne pas se tromper. Or le juge d'instruction avait commis deux grosses erreurs qui devaient faire son désespoir, emplit de remords ses derniers jours. Il avait cru au repentir chez son fils et il n'avait pas su discerner, lui qui était habitué pourtant à interroger, à étudier les criminels, un innocent d'un coupable. Il avait sacrifié à son fils l'avenir d'une jeune fille belle et pure. Il avait commis en retenant Paul, en l'envoyant en cour d'assises, une impardonnable faute, qui avait en déjà les plus désastreuses conséquences. Et tout cela, c'était sa faute, son unique faute. C'était sa faute si Liliane était malheureuse et pleurait sa fille, sa faute si la mère de Paul était morte, si Paul lui-même avait subi toutes les horreurs de la prison préventive, d'une condamnation imméritée. Le pauvre homme ne pouvait pas supporter l'idée d'être la cause de toutes ces douleurs, lui qui n'aurait pas fait de mal à un oiseau. Il ne vivait plus. Il s'agitait dans une fièvre continue et se disait qu'il ne trouverait plus de tranquillité et de repos que lorsqu'il aurait réparé ce qu'il appelait ses crimes. Pendant toute la journée le magistrat était resté au Palais,

prenant avec le chef de la sûreté des mesures pour l'arrestation des Italiens qui lui avaient été signalés et la surveillance de la comtesse de Pompéry dont il ne connaissait pas le rôle prépondérant dans l'assassinat de son mari, mais qu'il soupçonnait tout au moins de complicité. Il ne s'était absenté qu'un moment pour aller voir le ministre de la justice, qu'il avait mis au courant de toute l'affaire et qui s'était montré vivement intéressé. Le garde des sceaux avait félicité le magistrat de son zèle pour faire triompher la vérité et lui avait promis ses sympathies et son appui. M. Vernier était revenu du ministère tout réconforté. Il quitta le Palais à la nuit, le cœur plein d'espoir et rentra chez lui où il devait recevoir les nouvelles de Fine-Oreille et de Labure à quelque heure que ce fut. Il resterait debout toute la nuit s'il le fallait. Chez lui, il trouva Liliane qui l'attendait avec les angoisses que l'on devine. C'est du magistrat en effet que dépendait maintenant le sort de Paul; c'est par lui qu'elle espérait avoir des nouvelles de son enfant. M. Vernier entra en se frottant les mains de satisfaction. —Tout va bien mon enfant, murmura-t-il, et demain nous aurons du nouveau. —Ma fille?

—On ne sait rien encore. Juste n'est pas allé la voir. J'ai reçu le rapport de l'agent chargé de la surveiller. Mais il faudra bien qu'il y aille, quand ce vne serait pour donner de l'argent, car il n'a pas dû laisser à la gardienne une forte somme, et de ce côté, je suis bien tranquille. Reine va nous être rendue et malgré lui, car je ne veux plus rien demander. —Oh! non, mon père... Je ne veux plus le voir, s'écria la jeune femme avec un mouvement de dégoût et d'horreur. —Mais c'est de l'autre côté, prit le magistrat, que ça va bien... On a découvert les Italiens, et ce soir ils seront entre nos mains, j'ai tout lieu de le croire. Et avec eux nous tenons tout. —Mon pauvre Paul! murmura Liliane, avec dans le regard une expression d'amour infini. Le dîner était prêt. Ils se mirent à table tous les deux, le beau-père et la belle-fille, et ils mangèrent sans parler, avec une sorte de hâte fiévreuse, tant leur esprit était absorbé par les pensées qui les préoccupaient. Puis ils allèrent au salon attendre, en feuilletant les journaux et les livres, car ils ne pouvaient pas lire. Vers neuf heures un coup de sonnette les fit tressaillir. C'était Fine-Oreille. L'agent arrivait encore tout

ému de l'échauffourée à laquelle il venait d'assister, les vêtements en désordre. —Du plus loin qu'il aperçut le magistrat l'interrogea. —Eh bien? —Nous les tenons. —Les Italiens?... —Ils sont au dépôt. —Ah! fit M. Vernier avec un mouvement de joie. —Mais reprit le policier, ça n'a pas été sans peine. —Ils se sont défendus? —Comme des diables. —Frenue qu'ils n'ont pas la conscience tranquille. —Oh! nous sommes bons, dit Fine-Oreille. —Ils ont avoué? —Non! Mais ils fuyaient... et on a saisi sur eux près de deux cent mille francs? —Deux cent mille francs? s'écria M. Vernier stupéfait. —Tout autant. —Le prix du crime, murmura le juge. —Probablement. —Nous verrons ça demain. —Et se tourna vers l'inspecteur. —Je vous félicite, dit-il, de votre zèle et je ne l'oublierai pas. —Combien sont-ils? —Cinq... le père, deux garçons, la mère et une jeune fille. Liliane fit un mouvement. —Une jeune fille? —Oui, madame. Elle murmura à voix basse: —Ils l'ont arrêtée aussi! Et elle s'appretait à intercéder

pour l'enfant, quand le policier dit: —Il faut, monsieur le juge, que je vous parle de cette jeune fille. —Dites, mon ami. —Pour moi, même si les autres sont coupables, elle est innocente... et elle a un ami qui paraît si déseulé... Il était là-bas. Il nous a suivis. Et il l'a tant supplié, que j'ai pris la liberté de l'amener avec moi pour qu'il pût intercéder en faveur de celle qu'il aime. —On est-il? demanda M. Vernier. —Je l'ai laissé à la porte. Je vais aller le chercher. —Et elle l'aurait faite, monsieur, s'écria le clown, si elle n'avait pas eu le malheur à ce moment de rencontrer son père qui s'est emparé d'elle et l'emmenée... Mais elle est innocente, elle, monsieur le juge... C'est pour ne pas être la complice de ses misérables parents qu'elle les a quittés et qu'elle est venue avec moi... Nous devons nous marier bientôt. —Mais, dit le magistrat, elle peut nous être très utile, si les autres refusent de parler. —Elle sera à votre disposition, monsieur le juge... toujours et partout, elle comme moi, si vous me la rendez... Nous vous serons dévoués à la vie et à la mort, comme nous le sommes déjà à madame. —Il montra Liliane.

et nous sommes séparés... Liliane, très émue, se tourna vers son beau-père. —Ce jeune homme, dit-elle, est celui qui m'a arrachée à la prison, que mon mari a chassé. Et la jeune fille qu'on a arrêtée... —Un ange, monsieur, s'écria Firluth... —Cette jeune fille, reprit la mère de Reine, est la jeune fille dont je vous ai parlé, qui nous a dit que le poignard qui a frappé M. de Pompéry a été volé à M. de Lagarde par son père et ses frères, et qui devait aller à l'audience faire cette déclaration... —Et elle l'aurait faite, monsieur, s'écria le clown, si elle n'avait pas eu le malheur à ce moment de rencontrer son père qui s'est emparé d'elle et l'emmenée... Mais elle est innocente, elle, monsieur le juge... C'est pour ne pas être la complice de ses misérables parents qu'elle les a quittés et qu'elle est venue avec moi... Nous devons nous marier bientôt. —Mais, dit le magistrat, elle peut nous être très utile, si les autres refusent de parler. —Elle sera à votre disposition, monsieur le juge... toujours et partout, elle comme moi, si vous me la rendez... Nous vous serons dévoués à la vie et à la mort, comme nous le sommes déjà à madame. —Il montra Liliane.